



Communiqué de presse de la direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

étude réalisée en partenariat avec la Préfecture du Jura et le Conseil Départemental du Jura

Département du Jura : un accès facile aux services, à l'exception de six territoires

Les Jurassiens bénéficient dans leur ensemble d'un accès rapide aux services, comparable à ce qui est observé sur l'ensemble de la Bourgogne-Franche-Comté.

Le temps d'accès aux différentes caisses et services publics varie fortement. Il est correct pour Pôle Emploi, la Carsat (*caisse d'assurance retraite et de la santé au travail*) et les MDS (*maisons départementales des solidarités*). Il est en revanche long – souvent plus de 20 minutes – pour la CAF (*caisse d'allocations familiales*), la CPAM (*caisse primaire d'assurance maladie*) et la MSA (*mutualité sociale agricole*).

Les Jurassiens rejoignent les équipements de santé de premier recours – médecins, pharmaciens, masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers, chirurgiens-dentistes – en moins de cinq minutes en moyenne. Les temps d'accès pourraient toutefois s'allonger : le département a perdu 10 % de ses médecins généralistes depuis 2007 et toutes spécialités confondues, 30 % des praticiens ont plus de 60 ans.

Les établissements de l'enseignement sont assez bien répartis sur le territoire, avec seulement 14 % des jeunes qui résident à plus d'un quart d'heure de leur école, une part plus faible que sur l'ensemble de la région. Les écoles maternelles sont cependant moins bien implantées, ce qui est d'autant plus problématique que cela concerne de très jeunes enfants.

Six territoires sont particulièrement défavorisés vis-à-vis de l'accès aux services. À l'exception de la Petite Montagne, dont la population reste stable, ceux-ci sont pourtant portés par une importante croissance démographique : + 4 % entre 2007 et 2012 pour le Cœur des Lacs et le Haut Jura, + 8 % pour le Nord Jura, + 10 % même pour la Bresse Jurassienne et le Plateau de Nozeroy.

17 juillet 2017

Nous contacter :

Pablo DEBRAY
Chargé de communication externe
Insee Bourgogne-Franche-Comté
Tél : 03.80.40.67.41 ou 06.63.30.50.36
Mél : dr25-communication-externe@insee.fr

Consulter la publication :

Insee Analyses Jura N°18
www.insee.fr/bfc, rubrique statistiques

Des données plus localisées sont disponibles,
prendre contact avec M. Debray.